

Appel du 49^e CONGRÈS NATIONAL

Actifs, Solidaires, Organisés La CNL, partout, pour tous

Les délégués au 49^e congrès de la CNL, réunis à LOMME (Nord) du 21 au 24 mai 2009 s'adressent aux habitants et consommateurs de ce pays pour les appeler à renforcer l'action et la représentativité de la Confédération Nationale du Logement.

Ils les engagent à contribuer :

- Au renforcement nécessaire de leur organisation pour mieux défendre les intérêts des usagers du logement et des consommateurs.
- Au succès de la « Journée nationale des droits des habitants » de la CNL du lundi 5 octobre 2009.
- Au succès des listes présentées par la CNL lors des prochaines élections des représentants locataires au conseil d'administration des organismes HLM et SEM.

Ils appellent les habitants et les consommateurs à se rassembler pour agir ensemble pour imposer :

- Le gel des loyers dans tous les secteurs locatifs,
- La revalorisation de 20 % des aides personnelles et la prise en compte dans le calcul de la totalité du coût des charges locatives,
- La baisse des charges locatives récupérables, notamment en rejetant toute modification de la liste limitative du Décret,
- L'arrêt de toutes les saisies et les expulsions,
- La construction annuelle de 180000 logements locatifs véritablement sociaux,
- La création d'un véritable Service Public du logement et de l'habitat,
- Le renforcement des moyens et la reconnaissance des organisations de consommateurs,
- La création d'un service public de l'eau et de l'énergie.

Les militants de la CNL avec les habitants dans l'unité s'opposeront à la mise en oeuvre de la loi Boutin et dès maintenant exige son abrogation.

Les délégués au 49^e congrès de la CNL exigent la mise en oeuvre d'Etats Généraux du logement et de l'habitat pour définir une politique sociale du logement efficace économiquement et socialement.

Lomme, le 24 mai 2009
